CC d'Aire-sur-l'Adour : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 13 554 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC d'Aire-sur-l'Adour affichait un encours de dette de 6,5 M€, soit 482 € par habitant, une épargne brute égale à 18,3 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 3 ans.

Dette par habitant
482 €
6,5 M€ au total

Capacité de désendettement
3 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
18,3 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
719 € / hab.
9,8 M€ au total

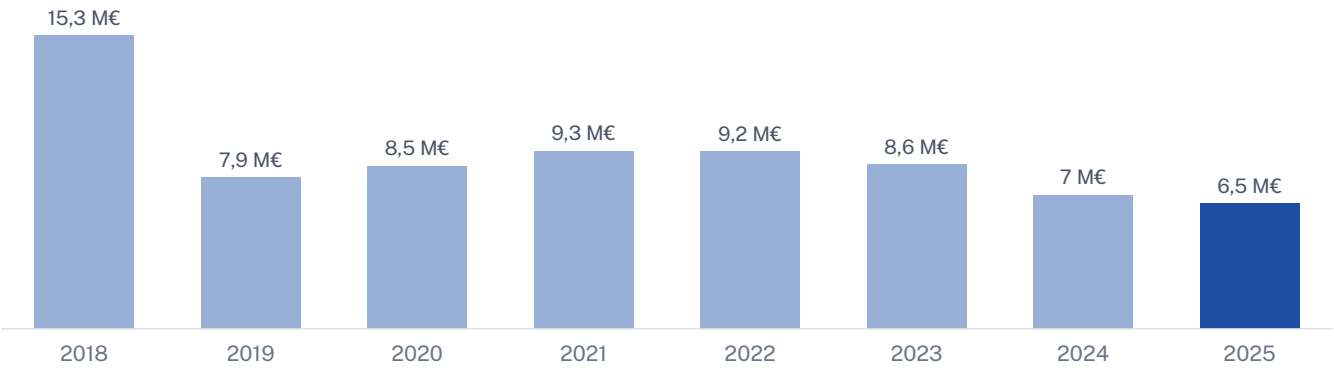
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	719 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	45 %	324 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	18,3 %	161 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	482 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	169 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	205 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 15,3 M€ en 2018 à 6,5 M€ en 2025 (-57,3 %).

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	15,3 M€	15,2 %	9,8 ans	2,1 M€
2019	7,9 M€	17,8 %	4,4 ans	2,7 M€
2020	8,5 M€	13,8 %	6,2 ans	2,9 M€
2021	9,3 M€	14,7 %	6 ans	2,2 M€
2022	9,2 M€	13,9 %	6,6 ans	2,6 M€
2023	8,6 M€	17,6 %	4,5 ans	1,5 M€
2024	7 M€	24 %	2,3 ans	2,1 M€
2025	6,5 M€	18,3 %	3 ans	2,3 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC d'Aire-sur-l'Adour
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,6 M€ pour 19 projets
Part du coût des projets payée par l'État	28,9 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	Creation d'un reseau de chaleur desservant plusieurs batiments intercommunaux	222 779 €
2025	DETR	Construction d'un pole culturel a aire sur l'adour phase 1	94 708 €
2023	DETR	Création d'un pôle culturel	53 925 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.